

COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU 16 FEVRIER 2026

Membres présents : Nodjialem MYARO (présidente de la LFH, pouvoir de Rémy LEVY (personnalité qualifiée)), Pascal BOURGEAIS (DTN de la FFHandball), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Fabrice ARCAS (président de la COC), Pascal BOUCHET suppléant de Michaël BOUTINES (président de la CNA), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F), Pascal JACQUET (représentant des clubs de D2F), Clément ALCACER (représentant des entraîneurs), Victoire NICOLAS (représentante des joueuses).

Autres présents : Louis ANDRONACO, Florence BARO, Thibault DAGORNE, Fabien ESVAN, Romane FRECON-DEMOUGE, Cédric POUTHIER, Gwenhaël SAMPER, Antony TAHAR.

Membres excusés : Guillaume MARQUES (représentant des clubs de D1F), Sébastien GARDILLOU (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine).

Le 16 février 2026, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence. L'ordre du jour de la séance a porté sur les points suivants :

- Approbation du PV de la séance du 12 janvier 2026 (vote)
- Proposition de la formule du championnat de D1F 2026-27 (vote pour avis)
- Proposition de la formule de championnat D2F 2026-27 pour des championnats de 13 à 16 équipes (vote pour avis)
- Informations sur la formule de Coupe de France Nationale Féminine 2026-27
- Informations sur les problématiques de diffusion LFH du mois de janvier 2026
- Retour sur la programmation de la Cérémonie des Trophées et l'AG LFH 2026
- Analyse des données de fréquentation du site de la LFH
- Informations et questions diverses

La réunion a débuté à 12h00.

1) APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 12 JANVIER 2026 (VOTE)

Les membres du comité de direction présents et représentés approuvent à l'unanimité (POUR 100%) le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026. Ce document sera publié sur le site internet de la LFH.

2) INFORMATIONS SUR LA FORMULE DE COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE 2026-27

Fabrice ARCAS rappelle que, comme évoqué lors de précédents CODIR, un groupe de travail « calendrier » se réunit régulièrement avec l'ensemble des partenaires. Ces réunions ont permis d'effectuer un retour d'expérience sur la formule actuelle de la Coupe de France, qui comprend une phase de poules mise en place il y a quelques années. À l'issue des échanges et des retours des différents acteurs et actrices, il a été décidé de revenir à une formule plus classique à élimination directe. La phase de poules est donc supprimée au profit d'un format traditionnel. Il précise néanmoins que certains principes demeurent inchangés. Les clubs engagés en compétitions européennes continueront d'entrer en quart de finale. Il y aura un tirage intégral dès le premier tour et les clubs de D2 bénéficieront d'une protection : lorsqu'un club de D2 affrontera un club de D1, il recevra la rencontre.

Antony TAHAR rappelle qu'un travail doit être engagé sur le règlement financier de la Coupe de France. Il souligne que ce règlement avait été adapté lors du passage à la formule avec phase de poules et implantation géographique. Dès lors que le format de la compétition évolue à nouveau, il estime nécessaire de réexaminer collectivement les modalités de prise en charge financière afin de vérifier qu'elles restent cohérentes et adaptées.

Sophie PALISSE demande que cette question financière soit inscrite rapidement à l'ordre du jour et étudiée en amont avec les instances décisionnaires, avant toute validation définitive du nouveau format. Elle rappelle que la Coupe représente un coût important pour les clubs et génère peu de recettes pour ceux qui ne sont pas finalistes. Elle souligne également que, cette saison, l'absence d'application réelle du critère géographique a engendré des dépenses supplémentaires non budgétées pour certains clubs. Au-delà de l'exercice en cours, elle insiste sur la nécessité d'anticiper pour les prochaines saisons et d'envisager des mécanismes plus classiques de remboursement total ou partiel des frais. Elle conclut sur l'importance de traiter les enjeux financiers avant d'entériner les décisions sportives.

3) PROPOSITION DE LA FORMULE DU CHAMPIONNAT DE D1F 2026-27 (VOTE POUR AVIS)

Fabrice ARCAS indique que le groupe de travail « calendrier D1F » a arrêté une proposition qui est aujourd'hui soumise à validation. Celle-ci prévoit l'organisation d'un championnat en 22 journées, complété par la création de phases finales. Ces phases finales seraient structurées en trois niveaux distincts : une finalité pour les équipes classées de 1 à 4, une pour celles classées de 5 à 8 et une pour les équipes classées de 9 à 12. Il précise que l'organisation serait identique pour chacun de ces trois niveaux, avec des demi-finales disputées en aller-retour, puis une finale également en aller-retour. Chaque équipe concernée jouerait ainsi quatre matchs de phase finale, deux à domicile et deux à l'extérieur. Il ajoute que le groupe de travail poursuit actuellement sa réflexion sur la

construction de la trame du calendrier. La validation proposée aujourd'hui porte donc sur la formule globale : un championnat à 12 équipes sur 22 journées, assorti de trois niveaux de phases finales.

Les membres du comité de direction présents et représentés donnent un avis favorable (POUR 100% - 1 ABSTENTION) sur la proposition de la formule du championnat de D1F 2026-27, soumise par la COC FFHandball.

4) PROPOSITION DE LA FORMULE DE CHAMPIONNAT D2F 2026-27 POUR DES CHAMPIONNATS DE 13 A 16 EQUIPES (VOTE POUR AVIS)

Fabrice ARCAS précise que les travaux sont moins avancés que pour la D1F, puisque le groupe de travail doit encore se réunir afin de poursuivre les réflexions. Il rappelle que la principale difficulté rencontrée en D2 depuis deux saisons concerne la variabilité du nombre d'équipes engagées, ce qui impose d'adapter l'organisation de la compétition en conséquence. À ce stade, un principe a été acté : dans le cas d'un championnat comptant 13 équipes jusqu'à 16 équipes, l'organisation reposerait sur une formule linéaire et classique en phase aller-retour, sans phase finale. En revanche, pour un nombre inférieur d'équipes, des formules intégrant des phases finales sont actuellement à l'étude. Les différentes hypothèses envisagées couvrent des configurations allant de 16 équipes jusqu'à 12, voire 10 dans le scénario le plus contraint. Il précise que le détail des phases finales n'est pas encore arrêté, les discussions étant toujours en cours avec les partenaires concernés. Le point soumis aujourd'hui consiste donc à valider le principe de deux fonctionnements distincts, qui s'appliqueraient en fonction du nombre d'équipes engagées en D2F au début de la saison 2026-2027.

Pascal JACQUET souligne l'importance d'intégrer pleinement les variables économiques dans les réflexions en cours. Il rappelle qu'une augmentation du nombre de dates et des déplacements, notamment dans le modèle actuel de la D2, entraîne mécaniquement une hausse significative des coûts pour les clubs. Or, dans la configuration économique actuelle, les recettes issues des hospitalités et de la billetterie ne permettent pas de couvrir les dépenses liées à l'organisation des rencontres. Il insiste donc sur la nécessité d'anticiper ces éléments en amont afin d'adapter les formats et d'éviter que les budgets ne soient construits dans l'urgence. Selon lui, l'absence d'anticipation sur ces aspects financiers constitue une réelle difficulté pour les clubs. Il conclut en réaffirmant que les considérations économiques doivent être intégrées dès le début des travaux, au même titre que les aspects sportifs et organisationnels.

Fabrice ARCAS précise que les groupes de travail incluent des représentants de chacun des partenaires, et que la dimension financière est régulièrement abordée. Selon lui, les partenaires jouent un rôle essentiel pour s'assurer que cette ligne de conduite reste bien intégrée dans les travaux. Il revient ensuite sur la notion d'anticipation évoquée précédemment. L'idée est d'avoir dès le départ des règles claires et connues de tous, ainsi que tous les scénarios possibles identifiés à l'avance. Il rappelle que cette année, l'organisation a surtout été réactive : fin août, face à un nombre très faible d'équipes, il a fallu rapidement adapter le calendrier, trouver des matchs et répondre aux demandes des clubs. Il ajoute que, sur les trames, le groupe de travail était initialement parti sur des configurations de 12 à 16 équipes, mais qu'un président de club a soulevé la nécessité d'envisager aussi une formule à 10 équipes. Le groupe de travail a donc décidé de tout examiner et de balayer toutes les options pour anticiper toutes les situations possibles.

Antony TAHAR complète les interventions précédentes en précisant qu'un autre moment de vote sera nécessaire lors d'un futur CODIR pour valider les formules et trames de compétition, aussi bien pour la D2 que pour la D1. Il rappelle que, pour la D1, l'architecture générale a été présentée et votée ce midi, mais qu'il reste encore à travailler sur les trames évoquées par Fabrice ARCAS et à finaliser la réglementation. Cette réglementation inclut la désignation du champion de France, les modalités d'accès aux compétitions européennes, et pour les deux divisions, des sujets identiques tels que la question de la relégation, qui pourrait modifier le nombre d'équipes engagées en N1 selon le nombre de clubs participants. Il suggère que le CODIR prévu le 16 mars pourrait constituer l'occasion de traiter et voter ces points restants.

Clément ALCACER partage son ressenti avec 7Master en déplorant le manque d'innovation dans le changement de formule, notamment en restant sur 26 dates, et souligne l'importance d'une réflexion globale intégrant l'enjeu événementiel et marketing autour de la compétition. Il propose notamment d'explorer des idées pour rendre la formule sportive plus attractive et génératrice de spectacle. Il évoque l'idée de supprimer les matchs nuls, en s'inspirant du championnat japonais de football où les matchs nuls sont départagés aux tirs au but et attribuent des points selon un barème 3-2-1-0. Selon lui, ce type de système ajoute de la dramaturgie, crée des matchs à suspense et attire davantage le public, même si le nombre de matchs nuls reste limité dans la saison. Il partage cette idée pour alimenter la réflexion collective.

Fabrice ARCAS rappelle que cette idée a déjà été discutée de manière informelle au sein du groupe de travail calendrier et qu'elle a continué à mûrir depuis. Il précise que l'objectif immédiat reste de finaliser les travaux sur le calendrier et la trame, décorrélant ce travail de cette éventuelle innovation. Il ajoute qu'il a analysé les deux dernières saisons pour mesurer l'impact des matchs nuls et que ce système pourrait effectivement apporter un « petit piment » à la compétition. Il confirme que l'idée du barème 3-2-1-0 a également été envisagée côté COC. Le sujet n'est donc pas fermé et pourra être examiné une fois le travail sur les calendriers finalisé.

Thibaut DAGORNE rappelle que l'idée évoquée avait déjà été envisagée côté masculin pendant la période du Covid, mais avait été mise de côté. Il explique que, le simple changement de formule sportive ne suffira pas à rythmer la première partie de la saison. Il précise que, du côté de la LNH, cette proposition est étudiée en parallèle avec la nouvelle formule des compétitions masculines. Actuellement, aucun vote n'est prévu, et les réflexions se déroulent simultanément pour le handball féminin et masculin. Il conclut en soulignant que, une fois la formule définitivement adoptée avec son calendrier, l'objectif sera d'utiliser ce dispositif pour rythmer la saison et créer des moments forts, notamment visibles sur les réseaux sociaux, afin d'intensifier l'expérience des spectateurs et valoriser l'engagement des sportifs.

Nodjialem MYARO soutient cette idée. Elle souligne que le dispositif proposé est innovant et qu'il pourrait avoir un impact au-delà de la simple gestion des tirs au but. Selon elle, certaines équipes pourraient être tentées de se contenter d'un match nul, mais cette nouvelle dynamique inciterait à tout donner pour gagner jusqu'à la fin du match. Elle exprime son enthousiasme pour cette proposition, qu'elle juge créative et capable d'apporter une dimension supplémentaire au spectacle.

Les membres du comité de direction présents et représentés donnent un avis favorable (POUR 100% - 1 ABSTENTION) sur la proposition de la formule de compétition de D2F 2026-27 (championnat composé de 13 à 16 équipes), soumise par la COC FFHandball.

5) INFORMATIONS SUR LES PROBLEMATIQUES DE DIFFUSION LFH DU MOIS DE JANVIER 2026

Fabien ESVAN partage un document récapitulatif destiné à donner à tous les participants une vision complète des actions menées, des difficultés rencontrées et des solutions en cours de mise en œuvre, tant en interne qu'avec les prestataires externes. Il précise que l'objectif est de fournir tous les éléments nécessaires pour comprendre ce qui s'est passé en janvier sur les diffusions de la LFH, ce sur quoi des solutions sont recherchées et ce qui est mis en place pour améliorer la situation. Il revient sur les incidents de diffusion survenus les 14 et 28 janvier. Le 14 janvier, un crash serveur du prestataire a provoqué des dysfonctionnements sur Handball TV. Quinze jours plus tard, un problème similaire est survenu, cette fois lié à Amazon Web Services (AWS), impactant également d'autres plateformes comme le multiplex de la Champions League sur Canal+ et HBO Max. Pour limiter l'impact de tels incidents, un canal de secours via YouTube a été mis en place et peut être activé 45 minutes avant le coup d'envoi (utilisé dès le 28 janvier). Parallèlement, la surveillance de la plateforme et du prestataire externe a été renforcée. Un plan d'action détaillé a été mis en place pour renforcer l'architecture, la veille technique et la réactivité en cas de problème.

Fabien ESVAN détaille ensuite le suivi du prestataire CAPTAPROD, choisi au printemps 2024. Bien que la mise en place initiale ait présenté quelques difficultés, des améliorations avaient été apportées au fil de la saison dernière, et un suivi renforcé, suite aux problèmes du 14 janvier, a été mis en place pour sécuriser la production des matchs, notamment en termes de connectique, de surveillance et de coordination entre beIN SPORTS et les équipes de production. Ces actions visent à garantir la meilleure exposition possible des compétitions Ligue Butagaz Énergie et à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes.

Fabien ESVAN réalise ensuite un point d'étape détaillé sur les diffusions prévues pour la saison 2026-2027 en précisant que plusieurs modèles de captation sont actuellement à l'étude : un modèle 100 % caméra automatique, un modèle standard avec des équipes de production sur place ou un modèle hybride combinant la production premium et les caméras automatiques. L'objectif est d'optimiser à la fois la qualité de diffusion et la faisabilité technique et financière, tout en assurant la visibilité des matchs. Il rappelle que le modèle de diffusion prévoit au moins un match par journée sur beIN SPORTS, le reste des matchs étant diffusé sur Handball TV, avec l'ambition de proposer une couverture complète (100 % des rencontres) tout en tenant compte des contraintes budgétaires et du respect du cahier des charges. Il souligne également l'importance de la visibilité et de la promotion de la Coupe de France nationale féminine, qu'il souhaite traiter sur le même plan que la Coupe de France nationale masculine, afin de garantir équité et valorisation de l'ensemble des compétitions.

Enfin, il annonce le lancement prochain d'une application TV pour Handball TV, permettant de suivre la plateforme sur les télévisions connectées dès la rentrée. Cette nouveauté offrira une meilleure expérience utilisateur et augmentera la visibilité des compétitions, tout en permettant d'atteindre un public plus large et de renforcer la notoriété de la plateforme et des compétitions LFH. Il rappelle que le travail de communication auprès des licenciés se poursuivra également via les réseaux sociaux, des actions digitales et la promotion de l'offre licenciée, afin de maximiser l'exposition et l'engagement des spectateurs.

Thierry WEIZMAN souhaite évoquer l'expérience de METZ HANDBALL lors du match Brest-Metz, où une retransmission dans un cinéma avait été organisée avec 200 places vendues. Il rappelle que cette initiative a été un échec : certains spectateurs sont partis, d'autres ont demandé un

remboursement, malgré le succès de la première tentative. Il souligne que cette diffusion constituait un revenu supplémentaire intéressant, incluant boutique et buvette, et se demande si une telle expérience pourrait être renouvelée avant la fin de la saison.

Fabien ESVAN répond en reconnaissant pleinement les désagréments subis par le club et les supporters. Il explique qu'il ne peut pas garantir que tout se passera parfaitement, mais qu'un engagement fort est pris pour mettre la pression sur les prestataires et sécuriser la diffusion. Il assure que toutes les mesures sont prises pour que ce type d'incident ne se reproduise ni cette saison ni la suivante. Il ajoute que l'équipe suit chaque semaine et chaque rencontre de championnat avec vigilance, et que si le club souhaite renouveler ce type d'expériences, tous les efforts seront faits pour sécuriser la diffusion et soutenir pleinement ces initiatives, jugées bénéfiques pour la promotion du handball féminin.

Sophie PALISSE constate que la sécurisation des diffusions pour cette saison n'est pas garantie et que les prestataires n'ont pas de solution sûre. Elle interroge donc sur la possibilité de compensations pour les clubs impactés par le non-respect du cahier des charges des prestataires. Elle s'interroge également sur la diffusion de la saison prochaine, qui prévoit six rencontres par journée. Elle demande comment passer de deux matchs diffusés actuellement à six, tout en garantissant une diffusion fiable et sécurisée. Elle souhaite aussi clarifier la portée de l'application Handball TV sur Apple TV, Amazon TV et autres plateformes, afin de savoir si les abonnés pourront effectivement suivre les matchs via ces supports. Elle aborde pour finir la question des diffuseurs pour la saison prochaine, et plus particulièrement de BFM, qu'elle constate absent de la liste actuelle et qui a annoncé la diffusion de tous les matchs de la Boulangère Wonderligue. Elle rappelle que certains clubs locaux ont déjà des accords avec BFM et insiste sur l'importance de travailler de manière coordonnée pour exploiter ce partenariat, qui pourrait permettre de gagner des parts de marché et renforcer la visibilité des compétitions. Elle demande donc une vue systémique intégrant tous ces paramètres plutôt que des actions fragmentées.

Cédric POUTHIER indique qu'il n'y a pas eu d'autres échanges que ceux partagés le mois dernier avec BFM en local. La seule opportunité qui s'est présentée concernait un des matchs de SATH le 28 janvier mais elle n'a finalement pas pu aboutir. Le canal reste donc ouvert, mais il n'est pas possible d'annoncer aujourd'hui l'existence d'un partenariat, puisqu'il n'y en a pas encore, et encore moins le communiquer aux diffuseurs, notamment pour la prochaine saison. Il ajoute qu'il serait utile de mettre à l'ordre du jour d'un GT marketing la définition d'une stratégie commune autour de cette opportunité. Il rappelle, concernant BFM local qu'ils reprennent seulement le flux. Il n'y a pas d'apport financier dans l'offre qu'ils ont faite pour certains matchs. Ils proposent essentiellement la puissance de leur réseau pour diffuser et valoriser le championnat. Il n'y a ni contribution à la production, ni revenus issus de l'acquisition des droits.

Fabien ESVAN explique que les contenus TV ne seront pas accessibles via Apple TV payante, mais que l'application Handball TV sera disponible sur toutes les plateformes mobiles et connectées, comme Android TV ou Apple TV, assurant ainsi une bonne visibilité du championnat. Idéalement, une négociation directe avec Apple serait souhaitable, mais ce n'est pas encore possible. Sur la sécurisation des prestations, il souligne que l'équipe avait renforcé le suivi auprès des prestataires, demandant des points réguliers sur la sécurité du réseau et des services. Les incidents survenus en janvier étaient exceptionnels : depuis quatre saisons, HandballTV avait rarement rencontré de tels problèmes. Une pression forte est exercée, avec la potentielle mise en place d'un système de pénalités, et le sujet est suivi de près en collaboration avec la LNH. Enfin, certains problèmes étaient liés à AWS, mais des mesures ont été prises pour garantir la continuité des flux, notamment en basculant sur YouTube. Il assure que le renforcement technique et la sécurisation du réseau

restent une priorité et font l'objet d'un suivi constant. La réunion prévue le 20 février entre Nodjialem, Philippe et le prestataire permettra de faire le point sur ces sujets.

Sophie PALISSE s'interroge sur la mise en place de la sécurisation des six rencontres de la saison prochaine ainsi que sur le fait que la LFH est bien plus touchée que la LNH par les problématiques sur HandballTV.

Fabien ESVAN a expliqué que pour la saison prochaine la responsabilité principale reviendrait au prestataire Origins, avec lequel la sécurité a déjà été renforcée. Des canaux de communication et de résolution des problèmes ont été établis, et des points réguliers sur les performances de la plateforme sont désormais demandés pour anticiper tout incident et garantir une diffusion fiable. Il a rappelé que, lors de la journée du 14 janvier, un basculement sur YouTube aurait été possible si le dispositif d'urgence avait été complet, ce même dispositif qui a permis de limiter les impacts lors de la journée du 28. Il précise qu'il s'agit du même prestataire pour la LFH, la LNH et la FFHandball, (certains incidents, comme lors de celui du match Saint-Amand – Le Havre, avaient affecté plusieurs flux en même temps, comme le PSG-Cesson). Cependant les 14 et 28 janvier aucune rencontre de LNH n'étant programmée, les impacts ont été limités pour la LNH.

Romane FRECON-DEMOUGE ajoute que, pour Handball TV, un process d'urgence via YouTube a été mis en place : en cas de problème, les diffusions pourraient basculer instantanément, garantissant une continuité comme lors de la journée du 28 janvier. Pour le second prestataire, l'entreprise de production, une solution équivalente n'existe pas encore, car il serait difficile de mobiliser une équipe de production à la dernière minute.

Fabien ESVAN a conclu en soulignant que la consolidation des réseaux et le suivi de la sécurisation restent une priorité, avec un contrôle rapproché des équipes de la FFHandball et de la LFH.

Antony TAHAR souhaite distinguer deux sujets principaux : la plateforme HandballTV, gérée par le même prestataire pour le secteur masculin et féminin et les prestataires de production, différents entre la LNH et la LFH. Pour les matchs Premium, la production est assurée par Captaprod pour la LFH et Viastoria pour la LNH. Il insiste sur l'importance de l'exigence : les incidents passés ont eu des conséquences réelles pour la FFHandball, la LFH dont ses clubs et plus particulièrement ses auto-producteurs, certains ayant engagé des moyens importants pour organiser les matchs. Il a rappelé que l'abandon de l'exclusivité de diffusion sur HandballTV a un impact sur les négociations avec les diffuseurs et sur la capacité à garantir la diffusion de tous les matchs produits. Cela implique que la plateforme doit fonctionner correctement pour protéger les intérêts de tous les acteurs, et que des mécanismes de compensation pourraient être envisagés pour ceux qui n'ont pas pu bénéficier des moyens investis. Il rappelle aussi l'envie des clubs de co-construire le futur cahier des charges de diffusion et des moyens de production.

Fabien ESVAN explique que les sujets liés à la diffusion sont en cours.

Romane FRECON-DEMOUGE ajoute que des discussions avec tous les acteurs seront menées dans le cadre des travaux réglementaires, qui débuteront le 24 février. Parallèlement, l'équipe de HandballTV travaillera sur le modèle de diffusion de la saison prochaine. L'objectif est de continuer à collaborer avec les clubs et, si possible, d'ouvrir des coopérations avec des chaînes locales. La philosophie reste claire : plus la visibilité est forte, plus tous les acteurs sont gagnants, et HandballTV doit rester un outil au service de cette visibilité.

Anthony TAHAR rappelle l'importance d'associer certains clubs ou représentants de clubs qui ont été force de proposition la saison passée sur le sujet de diffusion. Il a souligné que les trois options de production présentées ont des impacts différents sur le budget de la LFH et sur la qualité réelle des diffusions. Dans quelques mois, le choix effectué s'imposera à tous les acteurs et participants des compétitions, d'où la nécessité de pouvoir échanger en amont de manière ouverte avec 3 à 4 représentants de clubs identifiés l'année précédente. L'objectif est de préparer collectivement la diffusion et la production de 100 % des matchs de la Ligue Butagaz Énergie pour la saison prochaine, si le cadre réglementaire le permet.

Fabien ESVAN partage ce point de vue et rappelle que l'implication des clubs reste au cœur de leur démarche et de leur action.

6) RETOUR SUR LA PROGRAMMATION DE LA CEREMONIE DES TROPHEES ET L'AG LFH 2026

Romane FRECON-DEMOUGE revient sur la question de la programmation de la cérémonie des trophées. En décembre, l'idée d'intégrer cette cérémonie au week-end de la Coupe de France fédérale du 23 et 24 mai avait été évoquée. À la demande des clubs, le sujet avait été présenté en bureau directeur fédéral : aucun avis défavorable n'avait été exprimé, mais la décision était conditionnée à la faisabilité opérationnelle. Elle indique s'être réuni plusieurs fois avec Gaëlle GUESDON, Katy MENINI directrice de la communication, Julien PIERS directeur de l'événementiel et Cédric POUTHIER directeur du marketing. Si le directeur marketing n'y voyait pas d'obstacle particulier, les retours des équipes événementielle et communication ont été nettement plus réservés. Sur le plan logistique, le coût supplémentaire était estimé à plus de 15 000 euros, notamment en raison d'une ouverture prolongée des espaces VIP, des besoins en sécurité et en personnel, ainsi que des contraintes liées au démontage de la salle pendant la cérémonie. Des inquiétudes ont également été exprimées sur l'image renvoyée, en référence à l'expérience de l'année dernière où un showcase avait été déserté par le public, donnant une impression négative malgré un dispositif technique correct. S'ajoutaient des difficultés d'habillage de la salle et des contraintes de timing pour les joueuses engagées en finale. Du côté de la communication, plusieurs alertes ont été soulevées : la cérémonie risquait d'être reléguée au second plan face aux finales de la Coupe de France, avec les médias spécialisés handball mobilisés prioritairement sur les finales (malgré la proposition de préparer un dossier de presse). La proximité avec d'autres grands événements sportifs, comme la finale de la Coupe de France de football le 23 mai et la période de Roland-Garros, renforçait ce risque. Elle indique avoir consulté l'attachée de presse de la LFH qui a reçu un retour unanime défavorable de la part des médias à l'organisation de la cérémonie durant ce week-end.

Suite à ces retours Romane FRECON-DEMOUGE propose à nouveau la date du 8 juin comme alternative. Bien que cette date intervienne une semaine après la fin du championnat (31 mai), elle apparaît comme la seule option viable, compte tenu du Final Four de Ligue des Champions les 6 et 7 juin et d'un éventuel barrage entre le 12^{ème} de D1 et le 1^{er} VAP de D2, susceptibles d'empêcher la présence de nombreuses joueuses. L'objectif reste de réunir le plus grand nombre d'acteurs possible.

Nodjialem MYARO complète en rappelant que, politiquement, le bureau directeur était initialement favorable à l'idée d'une cérémonie couplée à la Coupe de France, y voyant une proposition porteuse de sens. Cependant, malgré les échanges menés avec les différents services, les contraintes opérationnelles et les avis négatifs de l'événementiel et de la communication ont conduit à écarter cette option. La date du 8 juin reste donc la solution privilégiée.

Clément ALCACER exprime de fortes réserves sur la date du 8 juin. Selon lui, si l'objectif est de réunir un maximum d'acteurs, cette option paraît peu réaliste. À cette période, les salariées et les joueuses seront en vacances, notamment les étrangères qui auront déjà quitté la France. Il estime qu'il sera difficile d'obtenir une présence significative et suggère de repenser complètement le format, en envisageant par exemple une cérémonie virtuelle ou innovante. Il souligne également que les joueuses des équipes les plus titrées, au calendrier particulièrement chargé, seront probablement indisponibles à cette date.

Clément FORGENEUF rappelle que sa proposition initiale pour que la cérémonie ait lieu en décembre visait justement une période en cours de saison, seule fenêtre permettant d'assurer une présence large. Il souligne que d'autres disciplines organisent leurs cérémonies à des moments différents du calendrier sportif.

Romane FRECON-DEMOUGE précise que le retour des médias et de la majorité des clubs allait dans le sens d'une cérémonie organisée en clôture de saison, et non sur l'exercice suivant.

Nodjialem MYARO ajoute qu'une organisation trop tardive de la cérémonie peut créer un décalage si certaines joueuses changent de club entre-temps, brouillant la cohérence du moment.

Thierry WEIZMAN reconnaît que les contraintes logistiques et médiatiques évoquées précédemment rendent impossible l'option d'une cérémonie pendant la Coupe de France. Concernant le 8 juin, il admet qu'il sera difficile, voire impossible, d'imposer la présence physique des joueuses après une saison exigeante. Il rejoint toutefois l'idée de « se réinventer » : une formule à distance pourrait être envisagée, en proposant aux joueuses d'intervenir en visioconférence depuis leur lieu de vacances, pour une durée limitée. Cette solution permettrait de maintenir leur participation sans leur imposer un déplacement supplémentaire en fin de saison.

Romane FRECON-DEMOUGE indique que, pour les joueuses qui ne pourraient pas être présentes, il serait toujours possible de procéder comme l'an dernier via des vidéos ou des interventions à distance. Elle précise que son équipe va également réfléchir aux adaptations envisageables du format. Elle rappelle néanmoins que l'objectif reste de réunir un maximum d'acteurs sur place, notamment en raison de la présence de médias prévoyant des interviews en direct, tout en prenant en compte les remarques formulées par les participants.

Antony TAHAR rappelle que, dans les propositions transmises précédemment, l'objectif était d'organiser la cérémonie plus tôt afin d'éviter le fort absentéisme constaté lors de l'édition 2025, programmée plus d'une semaine après la fin du championnat. Selon lui, conserver un positionnement calendaire similaire produirait vraisemblablement les mêmes effets. Il réaffirme la pertinence du lundi 1^{er} juin, au lendemain de la dernière journée de championnat. Même si cette semaine correspond au lancement du Final Four, il estime que les chances de présence des joueuses seraient statistiquement plus élevées le 1^{er} juin que le 8, sans que cela puisse être garanti. Les contraintes liées au barrage d'accession avaient été identifiées, mais il souligne qu'il faudrait nécessairement arbitrer entre différentes priorités et le 1^{er} juin constituait donc la date la moins contraignante et la plus équilibrée au regard des enjeux.

Romane FRECON-DEMOUGE explique que, d'un point de vue RH et organisationnel, la date du 1^{er} juin pose de réelles difficultés, notamment en raison de la remise du titre la veille. Elle rappelle que, d'après les échanges précédents, les joueuses de Metz engagées en Final Four ne seraient pas présentes le lundi soir. Dans ce scénario, la cérémonie risquerait de se tenir sans certaines des meilleures joueuses, notamment celles concernées par le Final Four ou un éventuel club VAP (D2F),

ce qui réduirait fortement sa portée sportive. Elle reconnaît que le 8 juin intervient une semaine après la fin du championnat, avec le risque que certains clubs aient mis leurs joueuses en vacances, même si elle ne dispose pas de l'ensemble des calendriers. Toutefois, cette date paraît plus plausible sur le plan organisationnel. Elle a également rappelé que l'édition précédente s'était tenue le 13 juin dans un contexte particulier lié aux Jeux Olympiques, avec une fin de championnat positionnée différemment, ce qui rend la comparaison imparfaite.

Thierry WEIZMAN rappelle qu'il ne sera pas possible de contraindre les joueuses en vacances à être présentes. Il souligne néanmoins que recevoir un trophée reste un honneur et qu'il est légitime de compter sur la bonne volonté des joueuses, ainsi que sur le plaisir d'être reconnues et félicitées. Même sans obligation formelle, il estime qu'accorder quelques minutes, y compris en visioconférence, paraît raisonnable au regard de la distinction reçue. Il ajoute que, lorsque des clubs participent au Final Four, l'expérience montre que les équipes rentrent généralement le lundi, souvent très éprouvées physiquement et mentalement. Les joueuses, comme les staffs, ne sont pas toujours dans un état optimal, et il paraît difficile de leur demander d'enchaîner immédiatement avec un déplacement à Paris. Dans ce contexte, il considère que, pour cette année, la solution virtuelle constitue probablement l'option la moins mauvaise, quitte à repenser l'organisation pour les saisons suivantes.

Nodjialem MYARO souligne la nécessité de prendre du recul. Les arguments valables une saison peuvent devenir des contre-arguments la suivante, ce qui illustre la complexité du choix du bon timing. Elle insiste sur l'importance de pérenniser la cérémonie des trophées et d'assumer clairement les options retenues.

Clément FORGENEUF évoque que, pour les saisons à venir, l'organisation pourrait être simplifiée grâce à la présence de finales : la cérémonie pourrait ainsi se tenir le soir de la première finale, par exemple. Cependant, il exprime des réserves sur un format exclusivement vidéo, soulignant que pour rester un produit professionnel et maîtrisé, le recours à la vidéo comporte des risques et n'est pas nécessairement un avantage marketing.

Thibaut DAGORNE questionne Thierry WEIZMAN sur d'éventuelles obligations locales vis-à-vis des collectivités, partenaires ou supporters le soir du 8 juin en cas de résultats lors du Final Four.

Thierry WEIZMAN répond qu'il est difficile de le prévoir, puisque cette situation ne s'est jamais produite. Il rappelle qu'après le Final Four, beaucoup de joueuses, notamment les étrangères, repartent directement chez elles ou vers d'autres destinations, et que très peu reviennent sur place.

Antony TAHAR souligne deux points complémentaires. Il rappelle que, collectivement, il avait été constaté que la remise des trophées lors du MEDIADAY de rentrée était peu satisfaisante et rendait l'événement peu lisible : en cherchant à couvrir trois ou quatre objectifs en seulement 1h30, on ne parvenait finalement à en couvrir aucun. Il insiste donc sur la nécessité d'un événement spécifique de fin de saison, distinct de celui de début de saison.

Il précise que, pour les joueuses qui seraient en congé et ne pourraient pas être présentes, la solution la plus réaliste serait de produire des capsules vidéo enregistrées plutôt que des interventions en direct depuis leurs lieux de vacances. Ces contenus pourraient être produits pour le 8 juin, tout comme pour une autre date proche, la semaine précédente par exemple. L'avantage de cette semaine précédente serait d'assurer une présence plus importante des joueuses non concernées par le Final Four de Ligue des Champions. Toutefois, aucune date ne garantit la

présence des joueuses engagées en Final Four, et l'essentiel reste que les capsules vidéo puissent être réalisées quel que soit le moment choisi.

Thibaut DAGORNE complète en précisant que, selon la date retenue, le narratif de la cérémonie devra être entièrement adapté. Si les meilleures joueuses ne sont pas présentes, soit parce qu'elles sont parties, soit parce qu'elles sont occupées en début de semaine, le contenu devra être repensé. Il souligne que cela implique d'innover non seulement avec les capsules vidéo, mais aussi dans la manière de présenter le produit, afin de maintenir l'intérêt des médias et du public malgré l'absence éventuelle de certaines joueuses clés.

Nodjialem MYARO souligne que le problème ne se résoudra pas immédiatement et propose de prendre en compte l'ensemble des contraintes tout en réfléchissant à la manière d'organiser la cérémonie si elle devait se tenir en format virtuel.

Clément ALCACER propose une cérémonie fin juillet, où certaines joueuses pourraient être absentes, mais où tout le monde aura normalement repris et les joueuses n'auront pas encore porté leur nouveau maillot.

Nodjialem MYARO précise que le vrai enjeu n'est pas la reprise, mais le changement de club des joueuses.

Pascal JACQUET s'interroge sur la possibilité de lier la cérémonie LFH avec celle de la LNH.

Romane FRECON-DEMOUGE rappelle qu'une expérience similaire a eu lieu il y a quelques années lorsque la LNH et la LFH ne comptaient chacune qu'une seule division. Aujourd'hui, avec quatre divisions dans chaque ligue, organiser une cérémonie commune devient compliqué.

Antony TAHAR explique qu'il ne voit pas l'intérêt de demander à la LNH si l'on peut se greffer étant donné la date. Selon lui, cela ne résout pas le problème qu'ils ont identifié : l'équilibre et le déroulement de l'événement, et la nécessité de donner autant de place au secteur féminin qu'au secteur masculin. Il propose plutôt d'aborder cette question avec plus d'anticipation pour la saison prochaine et de réfléchir à la possibilité de repartir sur un projet d'organisation conjointe. Pour le 9 juin 2026 date de la cérémonie des trophées LNH, il reconnaît que la situation est compliquée, mais suggère d'en faire un sujet de réflexion pour l'année suivante.

Thibaut DAGORNE ajoute qu'il faudrait anticiper la présence obligatoire des acteurs lors de l'événement du 9 juin à la LNH. Il note que certaines actrices risquent de ne pas être disponibles, ce qui pourrait provoquer une comparaison injuste : la LNH réussit un certain objectif alors que la LFH et les clubs ne l'atteignent pas, alors même que les calendriers ne sont pas les mêmes. Si l'on décide d'aller de l'avant, il faudra assumer ce décalage.

Romane FRECON-DEMOUGE rappelle que si les joueurs masculins ne viennent pas, les clubs sont sanctionnés.

Antony TAHAR et Sophie PALISSE répondent que les clubs masculins sont sanctionnés s'ils n'envoient pas leurs joueurs car ces clubs reçoivent en moyenne 250 000 euros de redistribution par an.

Romane FRECON-DEMOUGE souligne que si l'on s'engage dans cette idée, il ne faut pas oublier que le budget de la cérémonie entre la LFH et la LNH n'est pas le même, ni le nombre de personnes disponibles pour l'organiser du côté des équipes RH. Elle précise qu'il n'est pas question de retirer le choix aux participants de venir ou non. L'objectif reste la visibilité du handball féminin professionnel et le souhait de créer une belle cérémonie réunissant tous les acteurs. Pour cela, il est essentiel que chacun aille dans la même direction et partage l'envie de célébrer ensemble le handball féminin professionnel.

Nodjialem MYARO clôt le débat en proposant de déterminer la date finale d'ici la fin du mois.

7) ANALYSE DES DONNEES DE FREQUENTATION DU SITE DE LA LFH

Louis ANDRONACO partage le document envoyé au comité de direction en amont. Il explique que l'analyse présentée fait suite à une demande remontée au précédent CODIR, afin de mieux comprendre les chiffres clés liés au site Internet de la LFH. Il précise que son exposé se concentre sur deux périodes principales : une première longue, du 1^{er} janvier 2024 au 1^{er} janvier 2026, et une période plus courte correspondant à un mois de compétition traditionnel : octobre dernier. Il passe rapidement en revue les chiffres visibles à l'écran concernant le nombre d'utilisateurs connectés sur le site en notant que ces données sont relativement subjectives, mais qu'elles permettent surtout d'analyser le comportement des utilisateurs. Il signale quelques pics marquants : le 26 mai 2025, deux jours après l'ouverture des votes pour les trophées de la saison précédente, avec 14 000 utilisateurs connectés, et, pendant le mois de compétition, les 8 et 11 octobre, correspondant à des journées de championnat où le trafic est plus élevé. Cela montre que les utilisateurs utilisent le site pour s'informer sur les rencontres et les résultats.

Il attire ensuite l'attention sur la provenance des utilisateurs et sur l'importance du référencement naturel, c'est-à-dire la position du site sur les pages de résultats des moteurs de recherche comme Google. L'objectif est que, lorsqu'un utilisateur recherche un résultat de Ligue Butagaz Énergie, le site apparaisse en premier, plutôt qu'un site concurrent. Il évoque également le rôle des réseaux sociaux : le nombre d'utilisateurs arrivant sur le site via ces plateformes ("Organic Social") est un indicateur important de l'efficacité de la diffusion des contenus par la LFH et par les clubs eux-mêmes. Cela montre l'importance de relayer les informations sur les réseaux pour attirer du trafic vers le site. Il détaille ensuite les notions de sessions et de sessions engagées. Les sessions représentent les interactions entre un utilisateur et le site, tandis que les sessions engagées répondent à au moins un des critères suivants : durée minimale de 10 secondes, génération d'une conversion ou consultation d'au moins deux pages. Ces sessions engagées permettent d'évaluer la satisfaction des utilisateurs et la qualité de leur expérience sur le site. Le taux de sessions engagées lié au référencement naturel atteint 68 %, un chiffre très positif.

Il mentionne également le taux de rebond, c'est-à-dire le pourcentage d'internautes quittant le site immédiatement après l'avoir consulté. Selon Google Analytics, un bon taux se situe entre 25 et 45 %. Pour le mois de compétition analysé, le taux est de 36 %, ce qui montre une satisfaction générale des utilisateurs. Il passe ensuite aux pages les plus consultées : la page en direct ("live") reste la plus fréquentée, des pages classement et calendrier. La page des joueuses, qui met en avant les profils des joueuses citées dans les articles, est également très consultée, ce qui reflète l'engagement des clubs et des utilisateurs.

Enfin, il présente une comparaison entre décembre 2024 et décembre 2025, période où s'est tenu le concours du plus beau maillot. Le nombre d'utilisateurs actifs passe de 20 059 en 2024 à 27 564

en 2025, soit une augmentation de plus de 7 000 utilisateurs, malgré l'absence de matchs. Cela démontre l'impact positif des initiatives de communication, tant de la LFH que des clubs. Il conclut en soulignant l'importance de poursuivre ce type d'initiatives pour continuer à accroître la visibilité de la Ligue, des clubs et de l'ensemble des acteurs impliqués.

Thierry WEIZMAN remercie Louis ANDRONACO, il apprécie la qualité de l'analyse. Il demande pourquoi l'analyse couvre deux années, du 1^{er} janvier 2024 au 1^{er} janvier 2026, et non une période plus courte ou uniquement 2025. Il se dit satisfait du référencement du site, qu'il juge très bon. Mais il exprime son inquiétude concernant le contenu : dans les slides, les actualités n'apparaissent qu'en dixième position, ce qui signifie que très peu des utilisateurs consultent les actualités de la LFH. Selon lui, ce n'est pas acceptable : un site aussi bien référencé devrait permettre aux utilisateurs de trouver rapidement les informations et actualités. Il suggère donc d'apporter davantage de contenu sur la vie des clubs : interviews de joueuses, d'entraîneurs, de présidents, ou tout autre élément pertinent.

Louis ANDRONACO répond que cette approche permet d'avoir une vue globale de l'évolution des chiffres et d'identifier les pics et temps forts sur plusieurs années. Il admet qu'il aurait été possible de se concentrer sur une seule année, mais l'objectif était de repérer les moments clés qui composent une année civile. Il reconnaît qu'il aurait lui-même aimé voir les actualités en meilleure position et explique qu'il s'efforce, dans le cadre de ses missions, de créer du contenu non seulement sur les championnats, mais aussi en s'éloignant du seul volet sportif. Il rejoint complètement l'idée que de nombreux clubs ont des histoires intéressantes à raconter, qui dépassent le simple cadre du handball et peuvent séduire d'autres publics. Au niveau sportif, il précise que l'équipe tente de dynamiser le site, notamment avec des récapitulatifs des résultats du week-end. L'objectif est de publier ces récapitulatifs rapidement pour assurer une continuité entre les résultats et leur mise en avant. Il reconnaît toutefois que cela peut poser des contraintes côté RH, faute de ressources suffisantes, mais souligne que l'équipe s'organise au mieux pour gérer cette charge.

Il insiste sur un point clé : la volonté conjointe de la LFH et des clubs de mettre en avant des sujets portés par les clubs eux-mêmes. Il prend l'exemple du club de la Stella Saint-Maur, avec lequel ils ont collaboré en début de semaine pour publier une interview de la joueuse Fatou KARAMOKO. La LFH a soutenu cette initiative afin d'en maximiser la visibilité, au bénéfice du club et de la Ligue, via HandballTV.

Thierry WEIZMAN souligne que les clubs sont en capacité d'envoyer régulièrement les moments forts de leur semaine ou de leur mois. De leur côté, ils essaient également de le faire pour les présentations d'équipes ou d'autres contenus. Il ajoute qu'il n'a trouvé aucune page HandballTV parmi les liens les plus consultés, ce qui illustre un manque de visibilité pour cette plateforme.

Louis ANDRONACO explique que les statistiques présentées concernent uniquement le site internet de la LFH et non HandballTV. Il précise que des liens hypertextes vers HandballTV sont mis en place, notamment pour les votes des joueuses du mois et les vidéos highlights, mais qu'il n'a pas accès aux chiffres de consultation de cette plateforme.

Thierry WEIZMAN revient sur la page « live », la plus visitée du site, et signale un problème : bien qu'elle soit la page la plus consultée, elle ne fonctionne pas correctement, ce qui oblige les utilisateurs à aller sur un autre site pour suivre les scores.

Louis ANDRONACO confirme qu'il existe des dysfonctionnements pour certains matchs et explique que l'équipe s'efforce quotidiennement de résoudre ces problèmes. Il ajoute toutefois que, de manière générale, le trafic reste important et que le taux de rebond global, positif, indique que la plupart des utilisateurs trouvent rapidement l'information recherchée.

Clément ALCACER souligne que la page « live » est effectivement essentielle mais pose problème lorsqu'elle ne fonctionne pas. Il propose également de créer une page dédiée aux entraîneurs, à l'image de la page joueuses, pour valoriser leur parcours et leurs succès, car ils sont actuellement peu mis en avant.

Louis ANDRONACO prend note de cette suggestion et précise que, pour l'instant, les fiches des entraîneurs se trouvent dans l'onglet « joueuses », mais qu'il est bien sûr pertinent de créer un espace distinct pour eux.

Sophie PALISSE complète les propos en insistant sur la satisfaction des utilisateurs : selon elle, le taux de rebond ne suffit pas à mesurer l'expérience des visiteurs. Elle propose d'ajouter des questionnaires pour mieux évaluer la satisfaction et de coupler ces données avec les statistiques techniques. Elle met également l'accent sur le storytelling : raconter des histoires sur les clubs et les joueuses est essentiel pour engager le public. Elle insiste sur la nécessité de planifier ces contenus dès maintenant pour la saison prochaine, en collaboration avec les clubs, afin de créer une communication structurée et continue, plutôt que des initiatives ponctuelles. L'objectif est que tous les acteurs, clubs et LFH, bénéficient de cette visibilité et valorisent leurs actions.

Romane FRECON-DEMOUGE rebondit sur les échanges, en adoptant un point de vue plus extérieur, puisqu'elle n'est pas en charge directe de la communication. Elle se déclare entièrement d'accord avec l'importance du storytelling et souligne qu'il faut en faire davantage, même si les ressources RH sont limitées. Elle valide également la création d'une page dédiée aux entraîneurs et la mise en avant d'autres acteurs, car aujourd'hui ce sont surtout les joueuses qui sont mises en lumière. Elle rappelle que des efforts ont été faits pour valoriser également les présidents et dirigeants. Elle insiste cependant sur l'importance de la co-construction de la communication. Elle cite l'exemple du projet du plus beau maillot pour illustrer les difficultés rencontrées par Gaëlle et Louis : obtenir des informations auprès des clubs, des vidéos ou d'autres contenus n'est pas toujours simple. Elle conclut en affirmant qu'ils prennent tous les retours en compte et reconnaissent qu'il y a encore beaucoup à améliorer. Mais pour que les initiatives soient efficaces, elles doivent impérativement reposer sur une co-construction : les groupes de travail communication doivent rester un véritable lieu d'échange entre tous les acteurs.

Sophie PALISSE approuve et souligne que travailler ensemble pour la première fois représente une transformation et qu'il faut du temps pour que la collaboration soit pleinement efficace. Selon elle, il est normal que la première tentative ne soit pas parfaite, mais elle est convaincue que la qualité s'améliorera à mesure que les initiatives collaboratives se multiplient.

Louis ANDRONACO rebondit sur l'exemple du concours du plus beau maillot, qu'il juge pertinent. Il rappelle que l'analyse des chiffres montre l'impact positif de cette initiative, notamment en comparant décembre 2024 et décembre 2025. Il reconnaît que certains clubs ont été moins impliqués dans la fourniture d'éléments de storytelling, tels que les éléments de langage permettant de comprendre les symboles présents sur les maillots. Il souligne toutefois que c'était une première initiative pour la LFH et qu'elle constitue un coup d'essai. Selon lui, ce type de concours pourrait être renouvelé la saison prochaine. Il insiste sur l'importance d'anticiper dès maintenant la préparation

des clubs pour garantir que les contenus publiés soient efficaces et pertinents, assurant la satisfaction des utilisateurs et des clubs. Il ajoute qu'une étude sur la consultation et la satisfaction des utilisateurs du site a été menée à la fin de l'année précédente, relayée à la fois sur les plateformes de la LFH et sur le site lui-même. Cette étude a permis de recueillir de nombreux retours sur les satisfactions et frustrations des utilisateurs. Il note qu'il serait pertinent de croiser ces résultats avec l'analyse des chiffres de trafic sur le site afin d'obtenir une vision globale.

8) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Pascal BOUCHET présente rapidement le programme mis en place par l'IHF : dans ce cadre, la France recevra un binôme d'arbitres tunisiens du 8 au 31 mars. Ces arbitres travailleront sur deux volets principaux : l'arbitrage de matchs et la formation. Selon les délégués internationaux, ce binôme est équivalent à la deuxième paire nationale actuelle. Il précise qu'ils arbitreront notamment des matchs du TIBY, ainsi que deux rencontres du secteur masculin professionnel : un match de Proligue et un match de Starligue. Ils officieront lors d'une rencontre de la J19 de la LFH prévu le 25 mars en région parisienne.

Romane FRECON-DEMOUGE rappelle que cette possibilité avait déjà été évoquée en octobre mais pour des raisons liées à l'arbitrage, le programme n'avait pas été mis en œuvre à l'époque et qu'il est donc reproduit maintenant. Elle précise que, lors de la demande initiale en octobre, tous les clubs de Ligue Butagaz Énergie avaient validé cette initiative.

Antony TAHAR prend la parole pour poser une question initialement formulée par Pascal JACQUET. Il rappelle que Pascal JACQUET avait été entendu au sein du conseil stratégique, sur l'évolution ou non des cahiers des charges D2F pour la saison 2026-2027. Antony TAHAR s'interroge sur le calendrier de restitution de ces travaux au CODIR et à la FFHandball et il souligne que le calendrier fédéral inclut déjà le conseil d'administration ce qui pourrait constituer un deadline implicite.

Gwenhaël SAMPER précise qu'il faudrait se référer à Éric BARADAT et Pierre PRADEAU pour l'avancée de la formalisation.

Antony TAHAR insiste sur l'importance de cette échéance pour permettre aux dirigeants et aux membres des staffs techniques de la saison suivante de se préparer. Il rappelle que lors des derniers échanges, des sujets importants avaient été identifiés, notamment la prise en compte des contrats de travail inférieurs au mi-temps et leur intégration dans les ETP. Ces contrats nécessitent une présentation aux instances et une validation collective.

Gwenhaël SAMPER souligne que, sur les contrats à 9 heures, il est nécessaire de respecter le cadre de la co-construction et de passer par le dialogue social pour déterminer leur justification. La CNCG n'est pas compétente pour ce point. La FFHandball est donc en attente d'un retour de l'accord DIHANE et du dialogue social sur le sujet.

Thibaut DAGORNE précise que les discussions sont presque finalisées. Il rappelle que la rédaction actuelle du contrat de 9 heures reste générale et qu'il est nécessaire de la préciser pour permettre aux clubs et instances d'homologuer ces contrats en toute sécurité. Deux volets sont distingués : les contrats pour les joueuses en réinsertion professionnelle et ceux liés à un projet de formation, avec un volume minimum de formation déclenchant le contrat. Il prévoit de pouvoir présenter ces

éléments d'ici la fin de la semaine ou au début de la suivante, afin de sécuriser l'intégration de ces contrats dans le cadre des 4 ETP de la D2F notamment.

Nodjialem MYARO informe le CODIR sur un dernier point : un courrier du Havre, également adressé à l'UCPHF, concernant une dérogation au tracé unique, a été reçu et une réponse sera apportée. Elle rappelle que toute décision à ce sujet devra être prise collégialement et validée par les instances compétentes, notamment le CODIR et l'assemblée générale de la LFH.

Nodjialem MYARO clôt la séance de ce Comité de direction à 14h14.